

Association de l'Académie
de Musique

Mountain Piano

E-Mail: info@mountain-piano.ch

Website: www.mountain-piano.ch



Tarifs pour l'année scolaire 2023/2024

Inscription par semestre

Pour les élèves qui suivent les vacances scolaires vaudoises – 19 cours par semestre, tarif compris également la participation dans tous les événements :

- 30 minutes – 825 CHF
- 45 minutes – 1230 CHF
- 60 minutes – 1620 CHF

Pour les élèves 'généraliste' (prévu pour des adultes & élèves dans les écoles internationales) – 15 cours par semestre sans suivre des vacances fixes, tarif compris participation dans tous les événements :

- 30 minutes – 795 CHF
- 45 minutes – 1165 CHF
- 60 minutes – 1545 CHF

L'inscription pendant le semestre est possible. Dans ce cas, les cours manqués seront déduites du montant du semestre. Les forfaits sont facturés au début et au milieu de chaque semestre (50% chaque fois).

Réductions sur les forfaits de semestre :

- **Réduction de 5%** est accordée pour le deuxième enfant de la même famille
- **Des réductions partielles ainsi que des bourses** sont disponibles via notre association caritative AJMC – veuillez en discuter directement avec nous.

Cours d'essai :

- Tous les élèves ont la possibilité de suivre **un cours d'essai gratuite et sans engagement avec son professeur prospectif.**

Cours individuel

Les cours individuelles peuvent être prises par les élèves qui ne souhaitent pas s'engager pour un semestre. Les frais sont facturées après les cours et sont déduits du montant du semestre si l'élève décidera de continuer. Aucune réduction peut être accordée sur les cours individuelles.

Tarifs pour les cours individuelles :

- 30 minutes – 55 CHF
- 45 minutes – 75 CHF
- 60 minutes – 95 CHF

Informations importantes pour 2023/2024

Dates à noter

- Semestre 1 2022/2023: 21. Août 2023 – 28. Janvier 2024
- Semestre 2 2022/2023: 29. Janvier 2024 – 28. Juin 2024
- Dates des évènements : À confirmer par le directeur. Veuillez consulter ces mails trimestrielles et notre site

Règlement de l'académie

- Ce règlement s'applique automatiquement à tous les élèves inscrits dans l'académie, et peuvent être consultés sur notre site web.
 1. Les forfaits de semestre sont facturés par l'académie au début et au milieu de chaque semestre, et doivent être payés dans les 30 jours suivantes.
 2. Les inscriptions sont valables pour le semestre entière et les remboursements en cas de départ au milieu du semestre ne peuvent généralement pas être accordés.
 3. L'élève est automatiquement réinscrit pour le prochain semestre s'ils ne respectent pas le délai d'annulation de l'école. Pour l'année 2023/2024, les jour de délai sont respectivement le 30. Novembre 2023 et 31. Mail 2024. L'élève peut entraîner l'obligation de payer les frais du terme suivants si ce délai n'est pas respecté.
 4. Au début de chaque semestre, l'élève recevra un moment prévu avec son professeur. Tout changement de cet horaire doit être convenu avec le professeur, et l'absence ne peut donner lieu à un remboursement. Il appartient au professeur de décider s'il souhaite reprogrammé ultérieurement.
 5. En cas de maladie du professeur, un remplaçant assura le cours ou le cours sera reprogrammé ultérieurement.
 6. Toute modification de la durée du cours ou du professeur doit être approuvée à l'avance avec le bureau de l'académie
 7. Les frais d'instruments ainsi que du matériel d'apprentissage pour l'élève ne sont pas compris dans les frais de semestre ou le cours d'essai.

Pour les infos et questions, n'hésitez pas à nous contacter :

- E-Mail : info@mountain-piano.ch
- Tel : 079 105 86 47
- Adresse : Association de l'académie de Musique Mountain Piano, Chalet Aldabra, 1882 Gryon

Ravi de profiter de la musique avec vous !

L'ensemble de l'association de l'académie de Musique Mountain Piano